

**Durée: 120 minutes**

**Кроме ответов на вопросы в работе не должно быть никаких пометок**

### **COMPRÉHENSION ORALE (40 points)**

#### **Transcription des enregistrements**

##### **Texte 1**

Bienvenue dans notre émission « Des femmes et des hommes ». Dans le monde, un homme sur deux est une femme. Donc, il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes chefs d'Etat, ministres, chefs d'entreprise, académiciens ou pilotes d'avion. Pourtant, ce n'est toujours pas le cas et ce n'est pas nouveau. Bien sûr, les statistiques ont un peu progressé mais l'égalité entre hommes et femmes reste encore l'exception et non pas la règle.

Alors aujourd'hui, quelle est la situation réelle de l'égalité des sexes ? Notre émission porte son regard sur ces femmes qui veulent le pouvoir mais qui ne sont pas toujours au pouvoir. Bien sûr, en France, on se souvient de Marie Curie et de Coco Chanel, on sait que le Brésil a eu une présidente Dilma Rousseff, et que l'Allemagne a choisi une cheffe de gouvernement, Angela Merkel. Ces noms donnent une impression du succès des femmes mais la réalité est très différente. Et les statistiques du monde nous rappellent que la situation n'est pas très belle !

C'est pourquoi, à Genève, aux Nations Unies, on rappelle qu'en juillet 2010, une nouvelle agence ONU Femmes est née pour se battre contre les violences faites aux femmes dans le monde. En France, tous les ans, on organise le « Sommet économique des femmes ». C'est un forum qui réunit plus de 1 200 femmes de 88 pays qui a pour objectif de présenter la façon dont les femmes voient les sujets économiques de nos sociétés. A propos, on a découvert qu'en France il n'y avait pas une seule femme à la présidence d'une société du groupe des 40 plus grosses entreprises françaises...

Des études internationales montrent que, généralement, il existe toujours et encore une différence de 20 % entre le salaire des hommes et celui des femmes. Et la loi sur l'égalité de salaires a été signée en 1972 en France, mais... il a fallu attendre 2001 pour réellement voir des actions positives en politique et dans les entreprises.

Allez, dernière question intéressante : dans quel parlement de quel pays, y a-t-il le plus de femmes ? Et bien, c'est au Rwanda avec 48,8 % exactement de femmes, presque l'égalité politique donc. En Suisse, c'est environ 25 % et en France, 20 %...

Et si le continent africain, qui est déjà l'avenir de notre francophonie, devenait aussi notre modèle d'égalité des sexes, ce serait un bel espoir!

### **Texte 2**

- Bonjour, le 29 avril 1945, les françaises ont donc voté pour la première fois, c'était pour des élections municipales. Un an plus tôt le Général De Gaulle avait décrété que désormais, les femmes seraient électrices, et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. La France rattrapait enfin le retard qu'elle avait sur les autres pays occidentaux : les finlandaises votaient depuis 1906, les anglaises depuis 1928, et les turques même, depuis 1934. Mais 60 ans plus tard, La France reste le mauvais élève européen pour la place des femmes en politique.

Alors, quelle a été l'évolution et quelles sont aujourd'hui les raisons du blocage, c'est ce que nous allons voir aujourd'hui avec notre invitée. Bonjour Janine Issio-Labot

- Bonjour !

- Alors vous êtes politologue, directrice de recherche au CNRS, vous avez écrit de nombreux ouvrages sur le sujet, alors en 1945, c'est une vraie victoire pour les femmes, hein, elles réclamaient ce droit de vote depuis longtemps.

- Bien sûr ! Et un certain nombre de féministes euh..., hommes et femmes d'ailleurs euh..., le réclamait, depuis je dirais presque la...la...depuis la Révolution Française puisque euh...en 1789, les français accèdent à la citoyenneté mais, on en exclut les femmes, donc il a fallu euh... remonter la pente et euh... ça a été très très long et alors on peut citer quelques grands noms euh... : Olympe de Gouge, qui d'ailleurs euh... a payé euh... de sa vie puisqu'elle a péri sur l'échafaud euh...les revendications qu'elle émettait. ...

- Après avoir dit justement : « La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit donc avoir le droit de monter à la tribune. »

- Absolument, on peut citer aussi Condorcet, et puis après bien sûr euh toutes les grandes féministes comme Hubertine Auclert euh etc ...et puis ne pas oublier euh... entre les deux guerres

euh... Louise Weiss, qui est euh...une des femmes qui a été euh...porteuse de cette demande de droit de suffrage et d'éligibilité pour les femmes.

**Activités 1.** Vous allez entendre 2 textes. Pour le texte 1 il vous est proposé 10 affirmations. Indiquez si ces affirmations sont vraies (A) ou fausses (B). Si ce que vous entendez ne donne pas suffisamment d'informations, choisissez « non mentionné » (C).

**Reportez vos réponses sur la fiche de réponses.**

Affirmations	Vrai (A)	Faux (B)	n\m (C)
1. Les femmes représentent plus de moitié de la population mondiale.		+	
2. Le problème de l'égalité des sexes préoccupe l'humanité depuis plusieurs siècles.			+
3. L'émission s'intéresse aux femmes qui sont au pouvoir.		+	
4. L'agence ONU Femmes a été fondée pour soutenir les femmes des pays du tiers monde dans leur lutte pour leurs droits.		+	
5. « Le sommet économique des femmes » se passe annuellement.	+		
6. Il réunit les représentants de 98 pays.		+	
7. On constate l'absence de femmes à la tête de 40 grandes sociétés françaises.	+		
8. Il a fallu attendre presque 30 ans pour avoir les résultats positifs de la loi sur l'égalité des salaires.	+		
9. La France dépasse largement le Rwanda en matière de nombre de femmes au parlement national.		+	
10. Pour changer la situation, les associations des femmes doivent agir plus efficacement.			+

### COMPRÉHENSION ORALE ET EXPRESSION ECRITE

**Activité 2.** Écoutez les textes encore une fois. Résumez -les en 100-120 mots (dégagez l'idée directrice et les arguments pour la justifier, formulez une conclusion).

#### LANGUE, CIVILISATION (20 points)

**Activité 1.** Lisez le texte ci-dessous où 5 phrases ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 7 phrases proposées. En reportant vos réponses sur la fiche de réponses, mettez-les dans l'ordre chronologique selon le texte, par ex 1-A.

#### Le déclin de la famille traditionnelle

Jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le modèle familial qui a prévalu dans le monde a été celui de la famille dite « traditionnelle » ou « élargie », unie par le mariage indissoluble, un mariage qui unissait deux familles préexistantes. 1. Plusieurs générations y vivaient sous le même toit. Les mariages étaient souvent arrangés par la famille, la mère travaillait au foyer, le père exerçait l'autorité dans les relations quotidiennes. 2. Les enfants apportaient leur aide à l'économie familiale et assuraient l'avenir de ce groupe humain. Il faut observer que la fréquence des décès était grande, et le remariage du survivant fréquent.

Ce modèle de la famille traditionnelle à l'ancienne a commencé à reculer avec les progrès de l'industrialisation, la migration vers les villes. 3. La famille a commencé à se réduire, dans les villes, aux seuls époux et à leurs enfants. Mais cette famille plus réduite n'en restait pas moins traditionnelle. Quand on se réfère aujourd'hui à « la famille traditionnelle », c'est en fait à cette forme déjà moderne de la famille, nucléaire, qu'on se réfère.

Cette « famille traditionnelle moderne » va de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1960. Elle a connu son apogée immédiatement après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, avec des mariages particulièrement précoces et des familles nombreuses. L'institution familiale apparaissait comme stable et féconde. 4. D'autant plus stable que le nombre des divorces était onze fois inférieur à celui des mariages. Il y régnaient une nette division et une nette complémentarité des rôles entre les sexes: Madame était au foyer, et Monsieur gagnait le pain. La période 1965-1975 amène une cassure dans ce modèle familial jusqu'alors stable et solide, avec l'évolution des idées sur le mariage, le rôle de la femme et les rapports parents-enfants. 5 On a dû faire face à ces changements de valeurs mais aussi aux transformations économiques et démographiques. Alors, la loi s'est adaptée : l'autorité est reconnue aux parents et non plus aux seuls pères.

	La phrase	Votre réponse
A	La famille apparaît aujourd'hui toujours davantage en crise.	
B	On a dû faire face à ces changements de valeurs mais aussi aux transformations économiques et démographiques.	5
C	La famille a commencé à se réduire, dans les villes, aux seuls époux et à leurs enfants.	3
D	Plusieurs générations y vivaient sous le même toit.	1

E	Il s'agit du vieillissement global des populations.	
F	D'autant plus stable que le nombre des divorces était onze fois inférieur à celui des mariages.	4
G	Les enfants apportaient leur aide à l'économie familiale et assuraient l'avenir de ce groupe humain.	2

**Activité 2.** Dans le tableau ci-dessous vous avez la liste de 7 notions et de 5 descriptions. Retrouvez la bonne description pour chacune des 5 notions. Associez chaque notion à sa description. Deux notions n'ont pas de description.

**Reportez vos réponses sur la fiche de réponses, par ex 1-A.**

	La notion	Votre réponse
1	La famille	B
2	Le patriarcat	E
3	Le travail	
4	Le féminisme	C
5	La génération	
6	La discrimination	D
7	Le vote	A

#### DESCRIPTIONS

A. Ce terme provient du mot latin qui signifie « vœu » Il désigne une méthode permettant à un groupe de prendre une décision commune. Les organisations formelles ou informelles ont recours à cette pratique qui vise à donner une légitimité à la décision en montrant qu'elle ne vient pas d'un individu isolé.

B. C'est une communauté de personnes réunies par des liens de parenté existant dans toutes les sociétés humaines. Elle est dotée d'un nom, d'un domicile, et crée entre ses membres une obligation de solidarité morale et une obligation matérielle.

C. C'est un ensemble de mouvements et d'idées philosophiques qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes.

D. Ce terme vient du mot latin qui signifie « séparation ». C'est le fait de traiter de manière inégale et défavorable un ou plusieurs individus. Il s'agit de distinguer un groupe social des autres en fonction des facteurs différents (fortune, éducation, lieu d'habitation, âge, sexe, origine ethnique, etc.) afin de pouvoir lui appliquer un traitement spécifique, en général négatif.

E. C'est « une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes. Il s'agit d'un « système où le masculin incarne à la fois le supérieur et l'universel.

**PRODUCTION ECRITE (40 points)**

<b>Внимание! Не указывайте свои ФИО в творческом задании.</b>
---

Imaginez une situation où vous participez aux débats parlementaires en 1945 sur le vote des femmes en France. Composez une histoire (de 200-250 mots) en décrivant le déroulement de cet événement, ces conséquences pour votre vie personnelle et celle de la France.

Vous devez parler :

- de votre personnage (âge, statut familial, ville natale) ;
- de votre vie avant cet événement ;
- du déroulement de cet événement ;
- des changements survenus dans votre vie personnelle ;
- les conséquences de cet événement pour la France.